

DELIBERATION DD2022_043

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	59
Votants	67
Pouvoirs	17

Date de convocation du Conseil communautaire du
Grand Périgueux le 13 mai 2022

LE 19 mai 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en
session ordinaire sous la présidence de
M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS DU GRAND PÉRIGUEUX

PRESENTS :

M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. CURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, M. DUCENE, Mme ROUX, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme TOURNIER, M. SERRE, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. GUILLEMOT, Mme SARLANDE, M. NARDOU, M. ROLLAND, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme COURAULT, Mme DOAT, Mme FRANCESINI, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. COLBAC, M. TALLET, M. RATIER, M. GASCHARD, Mme DUVERNEUIL, M. VADILLO, M. PERIER

POUVOIR(S) :

M. AUDI donne pouvoir à Mme TOULAT
Mme GONTHIER donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. SUDREAU
M. MALLET donne pouvoir à M. LEGAY
M. PARVAUD donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à M. PASSERIEUX
M. CHANSARD donne pouvoir à M DENIS
M. LAGUIONIE donne pouvoir à M. LE MAO
M. MARC donne pouvoir à M. AUZOU
M. BARROUX donne pouvoir à Mme BOUCAUD
M. DELCROS donne pouvoir à Mme MARCHAND
Mme FAVARD donne pouvoir à Mme COURAULT
M. NOYER donne pouvoir à M. JAUBERTIE
Mme LANDON donne pouvoir à M. PALEM
M. LAVITOLA donne pouvoir à Mme MARCHAND
M. CHAPOUL donne pouvoir à M. GUILLEMET
Mme REYS donne pouvoir à Mme COURAULT

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS DU GRAND PÉRIGUEUX

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que le conseil communautaire du Grand Périgueux a approuvé le « *Pacte de gouvernance et d'association des citoyens à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques publiques du Grand Périgueux* » qui prévoit la création de commissions. Le règlement intérieur de l'agglomération, également approuvé, a quant à lui arrêté leur nombre et leurs thématiques, les modalités de leur composition et de leur fonctionnement.

Que la composition de ces commissions, actée par une délibération du 6 mai 2021, est en partie basée sur les délégations de fonction des vice-présidents et conseillers délégués appelés à siéger dans les commissions dont les thématiques relèvent de leurs délégations.

Considérant que compte tenu des modifications des délégations de fonction d'un certain nombre d'élus, il convient aujourd'hui de revoir la composition des commissions afin de les mettre en adéquation avec ces évolutions.

Qu'il est proposé d'arrêter la composition des commissions suivantes :

Commission « Administration - Ressources Humaines - Travaux - Communication » :

Christian Lecomte	Hélène Reys
Thierry Nardou	Lucas Guillemot
Nathalie Salomon	Alain Marty
Clovis Tallet	Jean Luc Mallet
Eric Fallous	Martine Courault
Nils Fouchier	Jacques Marsac

Commission « Développement Economique »

Jacques Auzou	Vincent Lacoste
Claudine Faure	Jean Louis Amelin
Floran Vadillo	Jean Jacques Ratier
Thierry Cipierre	Anne Marchand
Delphine Labails	Dominique Gaschard
Alain Cournil	Christelle Boucaud

Commission « Action Sociale - Personnes Agées - Santé »

Marie Claude Kergoat	Emeric Lavitola
Véronique Chabreyrou	Nathalie Arnaud
Pascal Serre	Catherine Dupuy
Vincent Belloteau	Arlette Tournier
Claude Denis	Bernadette Salinier
Florian Chantegreil	Hélène Francesini

Commission « Enfance - Jeunesse - Prévention »

Liliane Gonthier	Rodolphe Delcros
Christian Lecomte	Céline Toulat
Patrick Guillemet	Denis Chapoul
Antoine Audi	Nathalie Arnaud

Joël Laguionie
Marie Claire Sarlande

Gilles Motard
Olivier Georgiades

Envoyé en préfecture le 01/06/2022
Reçu en préfecture le 01/06/2022
Affiché le
DD2022_043
SLO
ID : 024-200040392-20220519-DD2022_043-DE

Commission « Développement Durable »

Stéphane Dobbels
Richard Bourgeois
Pascal Protano
Yannick Rolland
Michel Cadet
Daniel Le Mao

Alain Buffière
Philippe Perperot
Gilles Motard
Didier Marc
Christelle Boucaud
Nils Fouchier

Commission « Tourisme »

Pierre Jaubertie
Patrick Palem
Philippe Ducène
Cécile Massoubre Mareillaud
Patricia Duverneuil
Marion Favard

Nathalie Landon
Evelyne Roux
Olivier Barroux
Jean Luc Noyer
Sylvie Longueville-Pateytas
Francis Colbac

Commission « Aménagement du Territoire »

Olivier Gerogiades
Thierry Cipierre
Véronique Chabreyrou
Claudine Faure
Yannick Bidaud
Philippe Ducène

Patrick Palem
Stéphane Mottier
Jean Louis Sudreau
Evelyne Roux
Martine Courault
Emmanuel Legay
Daniel Reynet

Commission « Finances »

Jean Pierre Passerieux
Franck Moissat
Didier Perier
Jeremy Pierre Nadal
Cécile Lumello
Jean François Larenaudie

Cécile Massoubre Mareillaud
Florian Chantegreil
Jean Louis Sudreau
Anne Marchand
Jean Louis Amelin
Gatienne Doat

Mesdames Labails, Marchand, Francesini, Doat, Courault, Reys et Favard et messieurs Marsac, Bourgeois, Delcros, Barroux et Lavitola ne participent pas au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide d'arrêter la composition des commissions organiques du Grand Périgueux telle que définie ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 01/06/2022	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 01/06/2022	Périgueux, le 01/06/2022
	Le Président, Jacques AUZOU

